



EDITORIAL

Les migrations des pêcheurs artisanaux: une dimension non négligeable dans la gestion des pêcheries.

Dans ce numéro :

Editorial	1
En bref...	2
Actualité des projet	3
Agenda	5

Rédaction:
Equipe de la CSR/P

Responsable
de la publication:
Amadou MBODJ

Secrétariat Permanent de la
CSR/P,
Villa 4430, Karack, Rue KA-38
(Rue Mère), Dakar, Sénégal
BP 25485, Dakar-Fann,
Sénégal
Tél. : +221 33 864 04 75
Fax : +221 33 864 04 77
Courriel : spcsrp@gmail.com
Web : www.spcsrp.org

Au moment où l'attention des pays de la sous-région se concentre sur la raréfaction des ressources halieutiques, il est nécessaire de questionner les raisons de leur surexploitation. Le niveau des captures dans les deux sous-secteurs des pêches artisanales et industrielles, est quasiment identique : environ 780 000 tonnes pour la pêche industrielle et 700 000 tonnes pour la pêche artisanale. Si pendant de longues années la pêche industrielle a été accusée de largement contribuer à l'état actuel des stocks, et que les efforts de contrôle et de régulation ont majoritairement été orientés vers elle, il est de plus en plus nécessaire de se pencher sur la pêche artisanale qui bénéficie toujours d'un accès quasi-libre à la ressource.

Avec un parc piroguier motorisé à plus de 50%, la pêche artisanale ne porte plus bien son nom. En effet, si la pêche artisanale est assimilée au terme de pêche de subsistance, il serait nécessaire de définir ce concept de manière différente en ce qui concerne la sous-région. Des pirogues de 22 mètres partant pour des marées de 2 à 3 semaines dans les pays de la sous-région et nécessitant un capital important pour les armer en carburant et en glace sont bien loin du concept de pêche de subsistance.

Les migrations de pêcheurs dans la sous-région sont un phénomène encore mal connu. C'est pour remédier à ce fait que le projet « Renforcement des capacités régionales de gestion de la pêche en Afrique de l'Ouest » (RECARGAO) a initié en 2009, une étude sur les migrations des pêcheurs dans la sous-région. D'après cette étude, plus d'un quart des captures de la pêche artisanale dans la sous-région sont le fait des pêcheurs migrants. Alors que la Guinée Bissau est le pays dans lequel les pêcheurs de la sous-région se concentrent, les Sénégalais pêchent dans tous les pays. Les migrations des pêcheurs artisanaux sont à l'origine de la surexploitation de certaines pêcheries encore saines. Quoique les relations entre pêcheurs migrants et les autochtones sont souvent harmonieuses dans les campements de pêche, les migrations sont aussi source de conflits. Ces conflits sont accentués avec la raréfaction de la ressource mais aussi de l'utilisation d'engins et de méthodes de pêche différents, et d'engins souvent plus efficaces des migrants. Avec la raréfaction de la ressource il est à craindre que les conflits aillent en s'amplifiant dans le futur, pouvant poser de graves problèmes politiques.

La CSR/P, l'UICN et le WWF mettent conjointement en œuvre le projet RECARGAO pour la période 2008-2012. Le projet vise à renforcer la capacité des administrations, des centres de recherche et des acteurs à travailler ensemble pour la gestion de l'accès aux ressources dans les pays de la CSR/P et renforcer la contribution du secteur aux économies nationales et à la réduction de la pauvreté.

Par Renaud BAILLEUX
Coordonateur du Projet
RECARGAO



EN BREF....

Appui institutionnel de la CSR/P à la Cellule d'Etudes et de Planification (CEP)

Dans le cadre de l'appui apporté à ses Etats membres, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) a doté la Cellule d'Etudes et de Planification (CEP) du Ministère de l'Economie Maritime du Sénégal, d'un important lot d'équipements informatiques indispensables pour le traitement, l'analyse, et la publication régulière des données statistiques. La cérémonie officielle de remise de ces équipements a eu lieu le 31 octobre 2011 dans les locaux de la Direction de la Pêche Maritime (DPM), à Dakar.

Sensible au rôle stratégique de la CEP, la Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) a apporté son assistance sous forme de dotation en équipements informatiques, comportant des ordinateurs (5) équipés de logiciels de base pour le traitement des données; des logiciels d'analyses statistiques avancées, des onduleurs et disques durs externes pour la protection des équipements et la sauvegarde des données et des imprimantes et un projecteur pour l'impression et la présentation des données. La CEP a récemment bénéficié d'un renforcement de son personnel technique (recrutement d'un économiste et d'un statisticien). Toutefois l'obsolescence de son parc informatique et l'absence de programmes informatiques (logiciel) adaptés ne permettaient pas d'optimiser ses capacités à répondre aux attentes des décideurs, notamment pour un bon suivi économique des pêcheries.

La Commission Sous Régionale des Pêches (CSR/P) a pour mission entre autres d'appuyer les institutions dans ses Etats membres, pour améliorer leurs capacités à fournir aux décideurs des informations pertinentes pour une gestion durable des ressources halieutiques. Les équipements ont été acquis par le biais du Projet « Appui à la Gestion des Ressources Halieutiques en Afrique de l'Ouest » (AGRHAO), avec le concours financier de la Coopération Allemande..

La Cellule d'Etudes et de Planification (CEP) est un Service du Ministère de l'Economie Maritime du Sénégal. Elle assure le suivi de la préparation et de l'élaboration des plans, programmes et projets du secteur et veille à leur cohérence.

Mise en ligne du nouveau site Internet de la CSR/P

Dans le cadre de la mise en œuvre sa nouvelle charte graphique, la CSR/P avait entamé de refaire son site internet. Le nouveau site internet est désormais en ligne, du moins dans sa version française . La version anglaise identique à la française en contenu et design est en cours de finalisation et sera accessible sous peu.

Le nouveau site internet de la CSR/P est accessible à l'adresse : www.spcsrp.org

« RIO + 20: ARE THE OCEANS SINKING? NEW IMPULSES FOR THE INTERNATIONAL PROTECTION OF THE SEA »

Sur invitation du CDU/CSU Parliamentary Group du Bundestag, Dr. Hamady Diop, Chef de Département Recherche et Systèmes d'Information de la CSR/P, a participé au Congrès "RIO + 20: ARE THE OCEANS SINKING? NEW IMPULSES FOR THE INTERNATIONAL PROTECTION OF THE SEA" organisé le 24 octobre 2011 à Berlin (Allemagne). Dr Diop a été un des panelistes à avoir fait des interventions après le discours de la chancelière d'Allemagne Mme Angela Merkel. Parmi les autres panelistes, il y'avait les Ministres Allemands de l'Agriculture et de l'Environnement et la Directrice de « Sea at Risk ».

Les panelistes ont proposé des solutions aux statuts et conflits relatifs à la situation de la mer. L'intervention de Dr Diop a porté essentiellement sur les questions relatives aux opérations des flottes européennes au large des côtes africaines, les espoirs que les Etats Membres de la CSR/P portent sur la réforme actuelle de la politique commune de pêche de l'Union Européenne et finalement les instruments disponibles au niveau sous régionale pour la protection durable des océans.

Maria Damanaki, Commissaire européenne aux affaires maritimes et à la pêche de l'Union Européenne est également intervenue pour présenter la nouvelle politique de son organisation en matière de pêches.

Le Secrétaire Permanent de la CSR/P en visite en Turquie et en Allemagne

Le Secrétaire Permanent de la CSR/P, Monsieur Kane Ciré Amadou, s'est rendu à Istanbul (Turquie) du 11 au 19 Novembre, pour participer à la 22^{ème} session régulière de l'ICCAT (International Commission for the Conservation of the Atlantic Tunas). Le Secrétaire Permanent y a exploré avec les responsables de cette commission de la possibilité pour la CSR/P d'obtenir un statut d'observateur (conformément à la recommandation issue de la dernière Conférence des Ministres de la CSR/P).

Le Secrétaire Permanent de la CSR/P s'est ensuite rendu à Berlin (Allemagne), du 21 au 24 Novembre, sur invitation du « Federal Ministry of Food, Agriculture and Consumer Protection » pour participer à la conférence sur « Accès sûr et équitable aux ressources naturelles nécessaires à la sécurité alimentaire et à l'alimentation – pêche et aquaculture. Le Secrétaire Permanent a fait une communication sur l'accès aux ressources halieutiques et l'importance de la pêche pour la sécurité alimentaire dans les Etats membres de la CSR/P.





ACTUALITE DES PROJETS

AMP/COGESTION

Développement des mécanismes de Cogestion

Dans le cadre du volet « Renforcement des Organisations Professionnelles (OP) » pour leur participation aux processus d'aménagement des pêcheries dans les Etats Membres de la CSRFP, l'Association Ouest Africaine pour le Développement de la Pêche Artisanale (ADEPA) a réalisé la première phase de l'étude diagnostique, et un inventaire exhaustif des OP de chaque pays a été remis à la CSRFP, ainsi qu'une analyse contextuelle du secteur pêche. Un atelier de trois jours sera organisé du 21 au 23 novembre 2011 dans les locaux de la CSRFP pour démarrer la phase de diagnostic approfondi des OP sélectionnées.

Mission à Conakry, en Guinée

Dans le cadre du volet consacré à l'appui aux mécanismes de cogestion et à l'élaboration participative de plans d'aménagement, une mission composée de Philippe Tous et Hamady Diop s'est rendue à Conakry du 18 au 20 octobre 2011, sur invitation du Ministre de la Pêche et de l'Aquaculture de Guinée. Un atelier de deux jours a permis de finaliser le plan d'action d'une initiative intitulée « appui à la promotion de la cogestion des ressources halieutiques marines en Guinée, et une requête a été adressée à la CSRFP pour financer ce projet d'une durée de 18 mois.

Une nouvelle tranche de 127.000 Euros a été versée par l'AFD à l'UICN dans le cadre de l'appui au projet PAR-TAGE, pour la mise en œuvre d'un second plan d'action devant être exécuté en 2011.

Intégration des AMP dans la gestion des pêches

Dans le cadre du volet d'appui aux AMP sélectionnées pour le suivi des effets sur la pêche (projet CEPIA), les états de référence sur les sites de Bamboung (Sénégal), Urok (Guinée Bissau) et Tristao (Guinée) ont été validés. Une nouvelle campagne de pêche scientifique dans l'AMP d'Urok a été conduite du 31 octobre au 5 novembre par le CIPA et une équipe de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), qui a permis pour la première fois l'utilisation de l'acoustique pour l'estimation des biomasses dans les différentes zones de l'AMP. Une autre campagne de pêche scientifique a été menée dans l'AMP de Bamboung du 18 au 20 octobre.

PETITS PELAGIQUES

Mission de facilitation et d'orientation des consultations / réunions de Comité consultatif national et les comités consultatifs locaux.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de travail le Comité Consultatif National (CCN) de la Gambie a sollicité le Secrétariat permanent de la CSRFP pour une assistance technique. Le gestionnaire de programme / coordonnateur du projet «Vers des politiques régionales pour une pêche durable des petits pélagiques dans le Nord-Ouest en Afrique» a entrepris une mission à Banjul, (Gambie), du 24 au 28 Octobre 2011 dans le but de faciliter et de guider l'examen du plan de travail du CCN et d'assurer la constitution correcte des comités consultatifs locaux (CCL) sur les sites de débarquement. Il a également aidé à la rédaction d'un mémorandum d'entente entre le CCN et de tous les CCL. Des réunions ont été tenues sur sept sites de débarquement et ont abouti aux recommandations suivantes :

- Convocation de réunions dans tous les sites de débarquement choisis avant le 15 Octobre 2011 pour reconstituer les CCL représentatifs. Une autorité locale devra faire partie de chaque CCL;
 - Le CCN aide les CCL à élaborer leurs textes constitutifs et les faire enregistrer auprès des autorités gouvernementales compétentes;
 - Le CCN finalise et signe un protocole d'accord avec chacune des comités consultatifs locaux pour le partage des responsabilités dans la gestion durable des stocks de poissons pélagiques.
- Les participants ont reconnu et salué l'initiative qui encourage la participation active des parties prenantes dans les processus décisionnels et de gestion des ressources de petits pélagiques

Autonomisation du Comité Consultatif National du Sénégal

Le Ministère de l'Economie Maritimes a depuis la fin Octobre 2011 soumis une version révisée de l'arrêté pour examen et la signature par le Ministre. Cela fait suite à la réunion du Comité Consultatif National (CCN) du Sénégal en Septembre 2011. Cette réunion avait validé le plan de travail national et proposé des révisions sur la première version de l'arrêté ministériel. Cet arrêté officialise la participation effective du CCN à la cogestion des ressources de petits pélagiques au Sénégal.

Contractualisation pour la mise en œuvre de plans de travail nationaux

Les termes de références pour les contrats entre les autorités nationales de la pêche bénéficiaires et la CSRFP pour la mise en œuvre des plans de travail nationaux validés ont été préparés à la mi-septembre 2011. L'IMROP a signé le contrat au nom du Comité consultatif national mauritanien pour la conservation et la gestion des ressources de petits pélagiques. Le contrat de la Gambie et celui du Sénégal sont en cours de finalisation.





ACTUALITE DES PROJETS

PRAO

Atelier de formation pour le réseau des journalistes du PRAO, 27 - 29 Septembre, 2011

La mise en place d'un réseau de journalistes basés dans les pays participants est parmi les activités majeures du Programme Régional Pêches en Afrique de l'Ouest (PRAO). Ce réseau a été créé lors d'un atelier de renforcement de capacités des journalistes sur les problématiques de pêches prises en compte par le PRAO. Tenu à Saly du 27 au 29 septembre 2011, cet atelier avait pour objectif de permettre aux journalistes de mener leur mission de manière efficiente en leur dotant davantage de connaissances sur les thématiques du PRAO. Il a ainsi permis à travers une série d'exposés, de donner l'information la plus exhaustive possible sur le Programme et ses thématiques.

Ont pris part à l'atelier, des journalistes du Cap Vert, de la Guinée Bissau, du Liberia et de la Sierra Leone. Le Sénégal était représenté par le conseiller en communication de la Direction de la Pêche Maritime (DPM). A l'issue des travaux, un plan d'action annuel a été ébauché. Il sera affiné par chaque pays participant pour coller à ses réalités et servir de carnet de route pour la communication médiatique.

Visite d'étude d'une délégation libérienne au Sénégal

L'Association pour la cogestion des ressources halieutiques de Robertsport (Liberia) a visité le Sénégal dans la période du 30 septembre au 07 octobre 2011. Cette visite dont l'objet était de s'inspirer de l'expérience sénégalaise en matière de cogestion des pêches, a mené les membres de la délégation libérienne, tour à tour sur les sites de Ouakam, Ngapparou et Foundiougne.

C'est dans le cadre du PRAO et dans le but de mettre en place un système de droits d'usage territoriaux dans la gestion des pêcheries que l'Administration nationale des pêches du Liberia a institué une association pour la cogestion à Robertsport, l'une des plus grande communauté de pêcheurs au Liberia. L'Unité régionale de coordination du PRAO, la Direction de la Pêche Maritime et le Ministère de l'Economie Maritime ont facilité cette visite.

RECARGAO

Formation sur la gouvernance partagée

Du 24 au 29 septembre, une formation sur la gouvernance partagée a été organisée pour les gestionnaires et les parties prenantes de l'AMP de St Louis au Sénégal. La formation de 4 jours a abouti sur des recommandations pour permettre à l'AMP de mieux organiser la représentativité des parties prenantes au sein du comité de gestion, pour améliorer la communication sociale vers la population et organiser des sessions de discussion pour vulgariser le zonage.

Atelier sur les pêcheurs migrants

Le 11 octobre en Gambie, le coordinateur a tenu un atelier national pour discuter et revoir les chiffres concernant les pêcheurs migrants dans ce pays, en compagnie des représentants des pêcheurs migrants et des responsables des quais de débarquement. Vu les différences assez marquées dans le cas de certaines filières, une feuille de route a été élaborée afin d'arriver aux chiffres les plus proches de la réalité.

Atelier du réseau des Parlementaires pour l'Environnement (APPEL)

Du 20 au 22 octobre, à Freetown en Sierra Leone, le coordinateur de projet a participé à un atelier regroupant des parlementaires des 7 pays de la zone CSRP, dans le cadre du réseau des parlementaires APPEL de l'UICN. Les parlementaires ont été sensibilisées aux thématiques de la pêche INN, de l'érosion côtière, des industries extractives, des aires protégées et de la gestion des zones humides. Ils ont ensuite rédigés des recommandations qu'ils vont défendre au sein de leurs parlements respectifs.

Intégration du secteur de la pêche dans le Document Stratégique de la Pauvreté (DSRP) du Cap Vert

Un atelier sur l'intégration du secteur de la pêche dans le Document Stratégique de la Pauvreté (DSRP) s'est tenu les 15 et 16 novembre 2011 à Praia au Cap Vert. L'atelier a regroupé des membres de l'administration mais aussi des organisations professionnelles et de la société civile. Les participants ont travaillé sur les mesures permettant de réduire la pauvreté dans le secteur, de mieux impliquer les communautés de pêcheur et les organisations professionnelles dans l'élaboration du DSRP, et enfin sur la mise en place de mesures de gestion durable des ressources marines. A la suite de cet atelier, la Direction Générale de la Pêche s'est engagée à mettre sur pied un group pour synthétiser les recommandations issues de l'atelier et à organiser des séances de restitution des travaux auprès des communautés pour avoir leur opinion avant de transmettre le résultat au Ministère des Finances pour inclusion dans le DSRP





AGENDA...

Le 29 novembre 2011, sera tenue la rencontre de la CSRP avec ses partenaires actuels et potentiels de la CSRP pour échanger sur le contenu du document de stratégie et chercher à mobiliser les ressources financières pour sa mise en œuvre. Pour rappel, la Conférence des Ministres de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) a, lors de sa 18ème Session ordinaire tenue les 16 et 17 décembre 2010 à Banjul, en Gambie, examiné et approuvé le Plan stratégique 2011-2015 de la CSRP. Elle a instruit le Secrétariat Permanent de veiller à sa mise en œuvre.

Du 13 au 15 décembre 2011 sera organisé à Dakar, l'atelier de restitution de la revue de l'état de l'art sur le rôle des Aires Marines Protégées dans la gestion des pêches. Les experts chargés d'animer cet atelier sont M. Serge Garcia (ancien Directeur du Département des Pêches de la FAO), le Pr. Didier Gascuel (Directeur de l'AgroCampus de Rennes) et le Pr. Jean Boncoeur (Président de l'IUEM de Brest). Cet atelier sera co-organisé par l'IRD qui présentera le mercredi 14 décembre les résultats du projet AMPHORE sur les indicateurs de suivi des effets des AMP sur la pêche.

Du 19-22 décembre 2011. Session extraordinaire de la Conférence des Ministre de la CSRP à Dakar. Chaque EM sera représenté par un Ministre accompagné de trois Experts. Des supports de communication sont prévus. L'ordre du jour provisoire porte sur entre autres points l'examen et adoption du Projet de Convention sur les Conditions minimales d'Accès révisée, l'examen et adoption du projet d'Accord de coopération entre la CSRP d'une part et les autres organisations régionales de l'Atlantique Centre-Est (COMHAFAT, CPCO, COREP), d'autre part.

